

LA SEMAINE BLEUE



ROGNES

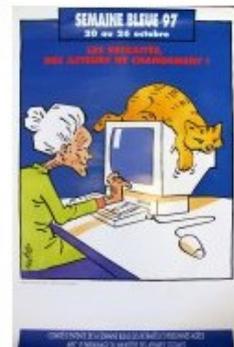
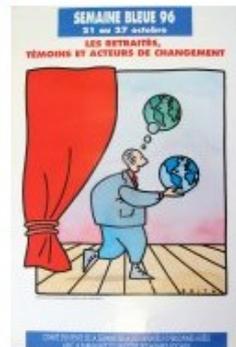
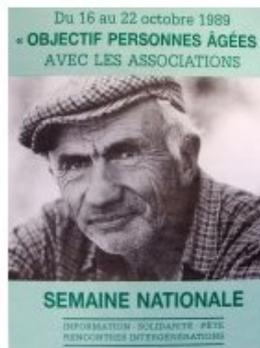
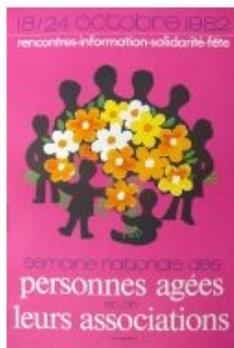
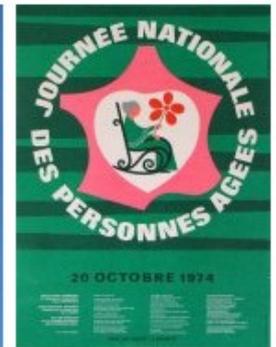
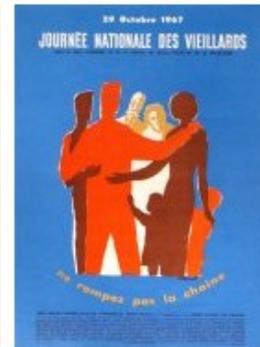
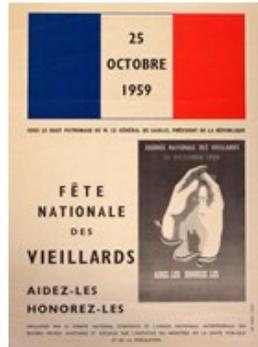
2ÈME ÉDITION À

DU 3 AU 9 OCTOBRE 2016

Présentation Ateliers et Cycle des conférences



LA SEMAINE BLEUE



LA SEMAINE BLEUE

2^{ème} Edition à Rognes...
du 3 au 9 octobre 2016



EDITO

Quel challenge celui de vouloir proposer à un public le plus large possible de venir entendre, débattre et s'interroger sur un sujet à la fois naturel et complexe, tabou encore : la fin de vie !

Lors de la première édition de la Semaine Bleue à Rognes, j'avais choisi de proposer une interrogation sur ce qu'est l'intergénérationnel. Souvent synonyme de « relations avec les vieux », en changer l'image reste un enjeu et une quête de chaque jour.

La Maison des Familles de Rognes fête son premier anniversaire. Elle est désormais le lieu symbolisant la rencontre des générations et la matérialisation concrète de l'intergénérationnel.

La charte que j'ai eu l'honneur de signer avec le Réseau InterGénérationnel PACA est la traduction de la volonté de l'initiateur de la création de Maison des Familles de Rognes, Jean Maurice Airaud, Adjoint aux Affaires Sociales de Rognes.

Cette maison se veut ouverte à des activités concrètes et variées, capable de s'inspirer des initiatives portées par d'autres associations ou structures. Son but est de proposer des partages et instants de vie innovants en matière de petite enfance, parentalité, condition de la femme et isolement des personnes âgées.

Cette année encore, sensibiliser et convaincre

les personnes que la fin de vie est aussi un enjeu intergénérationnel est le défi de ces rencontres.

En effet, la qualité de la fin de vie concerne tous les âges de la vie, c'est pourquoi je souhaite que le cycle de conférences programmé cette année puisse apporter du sens, de la matière à réflexion pour chacun d'entre nous.

Deux lois ont bâti le socle de ce choix : la Loi sur L'Adaptation de la Société au Vieillessement, d'une part, et d'autre part, la Loi « Leonetti Claeys » n° 2016-87 du 2 février 2016 parue au JO n° 0028 du 3 février 2016 créant de nouveaux droits pour les personnes malades en fin de vie.

La proposition qui vous est faite se veut donc multiple, croisement de regards que ce soit ceux du patient, de l'entourage, du médecin ou de façon plus générale de tous les publics, quelles que soient les sensibilités morales et politiques de chacun.

Parler de la mort n'a pas toujours été un tabou... mais cet aspect sociologique fera l'objet de la Semaine Bleue 2017 ! A suivre...

Tous invités, nous vous attendons .. je vous souhaite de belles rencontres tout au long de cette semaine bleue !

Solange Jourdan

Elue déléguée aux liens entre les générations

LA SEMAINE BLEUE



PRESENTATION

LA SEMAINE BLEUE, C'EST 365 JOURS POUR AGIR ET 7 JOURS POUR LE DIRE

Ces 7 jours annuels constituent un moment privilégié pour informer et sensibiliser l'opinion sur la contribution des retraités à la vie économique, sociale et culturelle, sur les préoccupations et difficultés rencontrées par les personnes âgées, sur les réalisations et projets des associations.

Cet événement est l'occasion pour les acteurs qui travaillent régulièrement auprès des aînés, d'organiser tout au long de la semaine des animations qui permettent de créer des liens entre générations en invitant le grand public à prendre conscience de la place et du rôle social que jouent les « vieux » dans notre société.

À TOUT ÂGE : FAIRE SOCIÉTÉ

Le vieillissement de la population, fortement médiatisé ces dernières années, est désormais bien identifié comme un des enjeux majeurs d'évolution de la société.

Si les personnes de plus de 60 ans représentent en effet aujourd'hui 20 % de la population, elles en représenteront près d'un tiers d'ici 2050.

Des discours récurrents assimilent cette transition démographique à un « fléau » social par une assimilation aussi hâtive qu'erronée des âgés à une population à charge. Les organisations impliquées dans la Semaine Bleue sont convaincues qu'elle représente au contraire une chance pour notre société.

Cette opportunité ne doit pas s'appréhender que sur le plan économique. Certes le potentiel représenté par les séniors a suffisamment été bien appréhendé pour qu'il génère la création d'une filière industrielle : la « Silver Economy ». Des lignes de produits dans les domaines de l'adaptation de l'habitat, de la domotique, des services voient ainsi le jour. Cette nouvelle économie profite à la collectivité toute entière.

Mais est-ce suffisant pour faire société ? Comme le dit Bernadette Puijalon, anthropologue et marraine de la Semaine Bleue 2016, les personnes âgées ont davantage « besoin de liens que de biens ». De ce point de vue, l'isolement et la solitude dont souffrent 25 % des personnes âgées de plus de 75ans interrogent la collectivité toute entière. Ils ont justifié le lancement d'une campagne de mobilisation nationale MONALISA afin de susciter un sursaut citoyen susceptible de pallier cette forme d'exclusion d'autant plus insidieuse qu'elle est invisible.



La situation des personnes âgées de ce point de vue se conjugue essentiellement au pluriel et la vieillesse reste le théâtre des plus grandes inégalités. Le fait d'être âgé de plus de 60 ans n'identifie pas une catégorie sociale homogène. Rien n'autorise la globalisation de situation de personnes de générations, de cultures, de conditions sociales et d'état de santé aussi divers. Pour autant, l'impératif est le même : pour toutes, il s'agit de faire société.

Faire société quel que soit son âge et son niveau d'autonomie tel est le mot d'ordre que la Semaine Bleue souhaite relayer. Un mot d'ordre impératif aux lendemains des attentats dramatiques de l'année 2015 qui ont ébranlé les fondements même de notre société. Au sens où ils font peser le risque de dresser les communautés les unes contre les autres. C'est également l'objectif auquel nous renvoie la loi d'adaptation de la société au vieillissement que le parlement a voté fin 2015.

Faire société c'est bénéficier d'un entourage avec lequel entrer en relation afin de pouvoir exister et se sentir utile aux yeux de l'autre et de pouvoir ainsi être reconnu dans sa singularité, dans sa différence.

Faire société c'est être en lien avec les autres générations de manière à permettre à chacun de vivre pleinement son âge. Dans la solidarité.

Faire société enfin, c'est participer pleinement à la vie sociale de son territoire de résidence et contribuer ainsi à l'édification d'une société plus inclusive. L'engagement des retraités dans la vie associative n'est plus à démontrer.

Nos organisations représentatives des retraités et personnes âgées et œuvrant à leur égard concourent elles aussi à faire Société. Vectrices des besoins et des demandes des personnes âgées, initiatrices de socialisation et de régulation sociale, elles articulent le plus souvent des initiatives particulières et un projet commun. Génératrices d'idées nouvelles, forces de propositions, elles élaborent ainsi des actions collectives plus participatives qui renforcent le vivre ensemble.

En s'ouvrant désormais dans le sillage immédiat de la Journée internationale des personnes âgées du 1er octobre, la Semaine Bleue, convaincue de l'universalité des valeurs et des messages dont elle est porteuse, souhaite intégrer la dimension internationale dans ses réflexions. La question du vieillissement de la population intéresse désormais la plupart des pays de notre planète.

Les manifestations, les événements et les actions qui seront impulsés à l'occasion de la Semaine Bleue permettront de témoigner de la capacité des personnes âgées à faire société. Ils confirmeront l'urgence à replacer le lien social entre les générations que nous voulons promouvoir sous l'égide de la fraternité, ce troisième terme un peu délaissé de notre devise républicaine.



LA SEMAINE BLEUE



...À ROGNES

La Semaine Bleue, c'est 365 jours pour agir et 7 jours pour le dire

Cette année, le CCAS propose aux Rognens des activités autour de 2 thèmes :

- « A tout âge Faire société »
- « Quel agir éthique en fin de vie ? »

2 thèmes que le sociologue Michel Billé relie à travers ces termes :

« Notre société malade du lien souffre d'un lien social qui, en évacuant la mort, peine à proposer du sens à la vie ».

A TOUT AGE, FAIRE SOCIÉTÉ

Bernadette Puijalon, Marraine de l'édition 2016 de la semaine bleue nationale, écrit sur ce thème :

« A tous âges, échanger, partager, avoir du bonheur à être ensemble... Quel beau challenge ! Et un vrai défi pour notre société qui ne sépare plus, comme autrefois, les sexes mais les âges. Hors de la sphère familiale, jeunes et vieux ne se rencontrent pas facilement dans l'espace social. Et les liens se défont, ouvrant la porte à l'ignorance, aux clichés, aux stéréotypes.

On dit que les vieux donnent le passé aux jeunes et que ces derniers leur offrent l'avenir, mais il faut ajouter que ce sont les plus âgés qui donnent l'avenir aux plus jeunes en leur prouvant que la vie est longue, et que ceux-ci leur rendent le passé en leur permettant de se souvenir de leur jeunesse. La réciprocité est le meilleur socle pour faire société. Ce qui s'échange principalement entre les générations, c'est l'inscription dans le temps. Une inscription qui fonde notre identité. Les circulations entre les générations restent vitales pour la vie et le bonheur de chacun. »

Sur ce thème déjà en 2015 à Rognes :

Création de la Maison des Familles et pour sa première édition, la Semaine Bleue à Rognes proposait un cycle de conférences autour d'un questionnement « Qu'est-ce que l'intergénérationnel? »

Au Programme 2016 :

Mercredi 5 octobre 2016 - 18 heures

Célébration du 1^{er} anniversaire de la Maison de la Famille .

Jean-Maurice AIRAUDO, Adjoint aux affaires sociales de Rognes, fera le bilan de nos actions à Rognes en la présence de Mr BOCCHINO, président de l'ACLAP et de la MIG (Maison de l'InterGénérationnel), Le CCAS de Rognes, ayant signé en avril dernier la charte avec le RIG (Réseau InterGénérationnel) qui y est associé. Son président présentera à la fois les enjeux de notre partenariat et évoquera les avantages d'une vision européenne.

Samedi 8 octobre 2016 - Animations à partir de 10h - Maison des Familles

TROC AUX PLANTES : Venez échanger, partager autour du jardinage, participer à des ateliers :

- ⇒ Ligue pour la Protection des Oiseaux : stand animé et conférence
- ⇒ Ateliers peinture
- ⇒ Jeux en bois et manège intergénérationnel



LA SEMAINE BLEUE



UN AGIR ÉTHIQUE EN FIN DE VIE EST-IL POSSIBLE ?

Au Programme 2016 sur ce thème 5 rendez vous :

Lundi 3 octobre à 18 h à la MJC - Conférence de Mr Jean-Luc Romero sur l'aspect légal et les contraintes juridiques

Mardi 4 octobre à la MJC—2 Conférences en lien

-à **18h** Mr Bernard Marie Dupont : « l'agir éthique en fin de vie est-il possible ? »

-à **20h30** M Lapiana, Directeur de la Maison de Gardanne (en partenariat avec l'association COFOV –CONnaissance Formation Village - de Rognes)

Jeudi 6 octobre à 18h30 à la Maison des Associations

JALMALV Marseille et le Dr EON anesthésiste à la Timone

« le bénévole face au cadre légal de la loi Leonetti—Accompagner la souffrance »

Vendredi 7 octobre à 20 h à la Maison de Retraite de L'Estelan -

Conférence sur l'accompagnement en fin de vie par le docteur Di-Malta, Madame Elodie Barbero, psychologue, Monsieur Guillaume Dahan, Infirmier coordonnateur, de l'EHPAD L'ESTELAN.



PROGRAMME *Sous réserve de modification*

PROGRAMME SEMAINE BLEUE à ROGNES du 3 au 9 octobre 2016

	9h-10h	10h-11h	11h-12h	12h-13h	13h-14h	14h-15h	15h-16h	16h-17h	18h-19h	19h-20h	20h-21h	21h-22h
LUNDI 3 OCTOBRE						THE DANSANT à L'EHPAD L'ESTELAN			1ère Conférence : J.M ROMERO - ADMD -MJC			
MARDI 4 OCTOBRE		Rendronre NOUNOUS et ANCIENS à la Maison des Familles				ATELIER "TRICOT" - Initiation et composition d'ouvrage en vue de la collecte du téléthon en décembre La Belle Epoque			2 conférences sont proposées avec entr'acte apéritif dinatoire et dédicaces :			
									B.M. DUPONT - Médecin Généticien et spécialiste de soins palliatifs : un agir éthique en fin de vie est-il possible ?	Une conférence "COFOV" ; M. LAPIANA - Directeur de La Maison de Gardanne : Les soins palliatifs aujourd'hui - La loi LEONETTI-CLEYS		
MERCREDI 5 OCTOBRE						SPECTACLE : "Blanche Neige" de Béa CAMPAGNOLI et son musicien suivi d'un goûter			CELEBRATION DU 1er ANNIVERSAIRE DE LA MAISON DES FAMILLES : en présence de Monsieur le Maire, Jean-François Corno, et de Monsieur Airaud, adjoint aux affaires sociales. Présentation par Monsieur Bocchino, président de l'ACLAP, du Réseau InterGénérationnel PACA 19h30 Pot de l'amitié			
		ATELERS PEINTURES- SALLE DES ASSOCIATIONS				ATELIERS PEINTURE : rencontres intergénérationnelles entre les jeunes de l'AMEL et le public - SALLE DES ASSOCIATIONS (venue des résidents de l'Estelan)						
JEUDI 6 OCTOBRE						PORTES OUVERTES à L'EHPAD L'ESTELAN			4ème conférence : JALMALV - Dr EON Anesthésiste La Timone : ""le bénévole dans le cadre de la loi Leonetti-Cleys"			
						ATELIER MÉMOIRE - CARSAT-BRAIN UP - Maison des Familles						
VENDREDI 7 OCTOBRE						PORTES OUVERTES à La Belle Epoque			5ème conférence : Docteur Di Malta, gériatre et endocrinologue, Guillaume Dahan, infirmier coordonnateur, Elodie Barbero, psychologue clinicienne, formatrice en gériatrie, psychologue, l'accompagnement de la fin de vie à L'EHPAD L'ESTELAN			
SAMEDI 8 OCTOBRE	TROC AUX PLANTES : un temps partagé autour de la nature et du jeu											
	ATELERS PEINTURES Aquarelles : Suzy Baralle et Monique Ventre - Technique du brins collés par Berna Madoeuf				APERITIF CONVIVAL		LPO : 6ème Conférence : Les oiseaux de Provence : que fait la nature face à la mort ?		LUDOTHEQUE : Jeux et animations			
DIMANCHE 9 OCTOBRE												



LA SEMAINE BLEUE



CYCLE DE CONFERENCES

1 Lundi 3 octobre 2016 - 18h - MJC
J.L. ROMERO, président de l'ADMD

[PAGE 10](#)



Mardi 5 octobre 2016 - MJC
Deux conférences en lien avec Entr'acte dinatoire

2 18h : B.M. DUPONT Quelle éthique en fin de vie ?

[PAGE 13](#)



3 20h 30 - Dr LAPIANA Directeur de la Maison de Gardanne
Dans le cadre des Conférences du Mardi proposées
par



[PAGE 16](#)



4 Jeudi 6 octobre 2016 Salle des Associations/MDFR - 19h
JALMALV Marseille et Dr EON anesthésiste à l'hôpital de
la Timone "le bénévole face au cadre légal de la loi
Leonetti-Cleys »

[PAGE 17](#)



5 Vendredi 7 octobre 2016 - 20h - l'ESTELAN
Les soins palliatifs au sein de l'établissement

[PAGE 18](#)



LA SEMAINE BLEUE

ASSOCIATION POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ

Lundi 3 octobre 2016 - 18h - MJC

Jean-Luc ROMERO



Depuis trente-six ans, l'Association pour le Droit de Mourir dans la Dignité milite pour que chaque Française et chaque Français puisse choisir les conditions de sa propre fin de vie. Conformément à ses conceptions personnelles de dignité et de liberté.

Dans cette perspective, l'ADMD entend obtenir qu'une loi **visant à légaliser l'euthanasie et le suicide assisté et à assurer un accès universel aux soins palliatifs** soit votée par le Parlement, comme le réclament 96% des Français interrogés par l'institut de sondage Ifop en octobre 2014. Avec le vote de cette loi, les Français bénéficieraient de leur ultime liberté, comme les Néerlandais, les Belges, les Luxembourgeois et les Suisses en disposent dans leur propre pays. Cette loi, ce pourrait être celle que les adhérents ont plébiscitée en juin 2011.

L'ADMD, également, met en oeuvre un Fichier national des directives anticipées. Ce document précisé par la loi du 2 février 2016 est numérisé et archivé. Ce document est aujourd'hui le meilleur moyen de garantir son propre parcours de fin de vie et, ainsi, d'éviter les tragédies absurdes. Avec le service ADMD-Ecoute, que vous pouvez joindre du lundi au vendredi de 10h à 19h et le samedi de 10h à 12h au 01 48 00 04 92, soyez accompagné et protégez votre fin de vie.



LA SEMAINE BLEUE

ASSOCIATION POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ

Jean Luc ROMERO BIOGRAPHIE



Jean-Luc Romero né à Béthune, dans le Pas-de-Calais, le 30 juin 1959 d'un père espagnol et d'une mère d'origine espagnole mais naturalisée française.

Il a de nombreuses activités, aussi bien politiques qu'associatives, qui toutes sont tournées vers un seul but : l'humain.

Il est le premier homme politique à avoir révélé sa séropositivité en mai 2002 dans un livre «Virus de Vie».

Défenseur du mariage pour tous, il s'est marié le 27 septembre 2013, avec Christophe Michel, union célébrée par le Maire de Paris.

Il publie, depuis de nombreuses années, un rapport trimestriel sur sa santé, sur son blog, pour rappeler que le VIH/sida reste un virus mortel.

Entre autres fonctions politiques et électives, il est actuellement Conseiller Régional d'Île-de-France, Maire-Adjoint du 12e arrondissement de Paris, chargé du Tourisme et de la Culture

"Je suis un homme libre"

Aujourd'hui, Jean-Luc Romero n'est adhérent d'aucun parti politique, depuis 2006. Elu homme politique de l'année 2001 par les lecteurs de VSD. Il est aussi Président de l'Association Française des Collaborateurs Parlementaires (AFCP) de 1988 à 1998, puis en 1998, président d'Honneur.

Pour l'égalité des droits et la lutte contre les discriminations, Jean-Luc Romero est aussi un militant, depuis de nombreuses années, pour l'égalité homos/hétéros. Il a combattu avec force pour que les propos homophobes soient pénalisés en France tout comme les propos racistes. Auteur des livres « On m'a volé ma vérité » et « Homopoliticus, comme ils disent » sur ce sujet.



LA SEMAINE BLEUE

ASSOCIATION POUR LE DROIT DE MOURIR DANS LA DIGNITÉ

Jean Luc ROMERO
BIOGRAPHIE



Jean-Luc Romero-Michel est l'auteur de plusieurs livres sur ce sujet, dont les Voleurs de Libertés, Monsieur le Président laissez nous mourir dans la dignité et le dernier : « Ma mort m'appartient, 100% des Français vont mourir les politiques le savent ils ? » .

Il est auteur de nombreux livres dont « Homopoliticus, comme ils disent », sur l'histoire des relations entre homosexualité en politique, en France et dans le monde depuis 50 ans (sorti en mai 2011), "Monsieur le Président, laissez-nous mourir dans la dignité" sur le droit de mourir dans la dignité et Ma mort m'appartient, 100% des Français vont mourir les politiques le savent ils ? (2015).

Mais aussi, pour son combat dans la lutte contre le sida, il obtient un MDV Awards en 2012 et est lauréat du Prix Claude Tourangeau, pour son combat contre le sida et la sérophobie.

Jean-Luc ROMERO est à l'origine de la journée mondiale pour le droit de mourir dans la dignité, le 2 novembre.

Il est actuellement Directeur au bureau de la Fédération mondiale pour le droit de mourir dans la Dignité [WFRtDS]. (Director at the board of the World Federation of right to die societies) , de 2008 à 2011 puis réélu à Chicago en 2014 pour un mandat de deux ans.

L'ADMD est à l'origine de nombreuses avancées dans le domaine de la fin de vie. Elle milite pour une légalisation de l'euthanasie.



LA SEMAINE BLEUE

Mardi 4 octobre 2016 - 18h

Bernard-Marie DUPONT
SON PROPOS



"Face à la fin de vie d'un proche, nous sommes souvent démunis et déstabilisés. Au choc émotionnel s'ajoutent des questions angoissantes: faut-il continuer les traitements au risque d'une obstination déraisonnable ? Conviendrait-il de privilégier la qualité de vie à la quantité de survie ? L'hydratation et l'alimentation artificielle sont-elles des traitements ? Les lois protègent-elles le malade et ses proches ? Le patient a-t-il le droit de ne pas souffrir ? Quelle est la place de la personne de confiance ? Les directives anticipées du patient ont-elles une valeur testamentaire ? Doit-on maintenir en vie une personne en état végétatif chronique ? Qui détient la vérité ?

Bref, un agir éthique en fin de vie est-il possible ?

La médecine prolonge le temps de la maladie (quand elle la rend chronique) et celui du malade (quand elle guérit la maladie). Elle étire la vie et nous fait entrer dans le quatrième âge, cette nouvelle dimension de l'humanité que notre société n'a pas réellement anticipée, y compris financièrement. La médecine se déploie comme une armée en campagne : elle vise à l'efficacité, mais elle a un coût humain et économique de plus en plus contraignant, et ses victoires se font parfois au prix de dommages collatéraux importants".



[Pour aller plus loin... un entretien avec B.M. Dupont, sur France Culture - Mars 2015](#)

<http://www.franceculture.fr/emissions/les-nouvelles-vagues/la-mort-15-choisir-sa-mort>

Bernard-Marie DUPONT



LA SEMAINE BLEUE

Mardi 4 octobre 2016 - 18h

Bernard-Marie DUPONT
BIOGRAPHE

De culture franco-anglaise, Bernard-Marie DUPONT a étudié dans les universités britanniques et françaises. De triple formation scientifique, philosophique et juridique, il travaille des deux côtés de la Manche depuis de nombreuses années. Il a également été professeur d'université au Canada.

Né à Arras en 1958, bachelier français, il commence ses études de médecine à Lille avant de partir quelques années plus tard les poursuivre au Royaume-Uni. Il y devient Docteur en Médecine et Docteur en Génétique. Médecin à Liverpool, il est très tôt confronté à des questions éthiques graves (fin de vie, handicap, maladies neuro-dégénératives), ce qui l'incite à reprendre des études de philosophie et de droit.

Il rentre en France, Docteur en Philosophie et Docteur en Droit, à la demande de celui qui allait devenir son maître, François DAGOGNET. Pour compléter sa culture universitaire anglaise, il reprend des études de philosophie en France, à Lille d'abord : licence, puis maîtrise (mention très bien), puis à Paris, à l'Institut d'histoire et de philosophie des sciences et des techniques de Paris I Panthéon-Sorbonne où il obtient son DEA de philosophie des sciences (mention très bien). Ce parcours universitaire est complété plus tard par un Master en éthique médicale à l'université de Keele (Royaume-Uni), et en 2006 il soutient avec succès, à l'université de Paris Sud Orsay, son Habilitation à Diriger des Recherches (HDR).

Bernard-Marie DUPONT est également Docteur en Droit privé de l'Université du Maine, à Le Mans. Passionné par l'histoire de la Révolution française, il est Doctorant en histoire moderne et contemporaine à l'Université de Lille III Charles de Gaulle, avec un sujet de thèse qui interroge la légalité de la peine chez Fouquier-Tinville, Robespierre et Lebas.

En France, il a occupé des postes très variés qui témoignent de sa curiosité intellectuelle : chercheur au Centre de lutte contre le cancer Oscar Lambret de Lille, à l'établissement français du sang de Paris, professeur de philosophie dans l'enseignement secondaire, enseignant de philosophie et de droit dans l'enseignement supérieur, en particulier à l'Université de Paris Sud Orsay, professeur de droit et Human Rights à l'American Schiller University.



LA SEMAINE BLEUE

Mardi 4 octobre 2016 - 18h

Bernard-Marie DUPONT
BIOGRAPHE

Il a également été chef d'entreprise en créant en 2003, puis en la dirigeant jusqu'en 2014, la société de conseil MEDETHIC, spécialisée dans l'audit et la formation éthique des personnels soignants. Parallèlement à ses activités en France, il a été professeur d'université à la Faculté de médecine et au centre hospitalo-universitaire de la ville de Québec, au Canada.

En 2013, après avoir présidé l'Institut européen d'éthique de la santé à Bruxelles, il rejoint l'Académie internationale des Sciences de l'environnement et de la santé à Venise, dont le Président est Adolfo Perez Esquivel, Prix Nobel de la Paix. Bernard-Marie DUPONT dirige le Conseil scientifique de l'Académie.

Ancien membre du Comité national d'éthique de l'INSERM (Comité Ermes) de 2000 à 2006, il anime plusieurs comités d'éthique hospitaliers. Il a participé à de nombreux colloques scientifiques et conférences dans le monde entier ; il est l'auteur de la proposition de Loi sur les Funérailles nationales du dernier Poinlu en 2005, et de la proposition de Loi sur le Don du sang dès 16 ans (déposée au Sénat en décembre 2011).

Aujourd'hui, il est avocat au barreau d'Arras.

Passionné par la culture et l'éducation populaire, il a créé avec Jean-Philippe LECAT, Ancien Ministre, et dirigé pendant quinze années, en milieu rural, le Centre culturel européen Philippe Le Bon, à Le Parcq (62770). Il dirige à Hesdin (62140) l'Université populaire partagée qu'il a fondée en 2006.

Bernard-Marie DUPONT a été un interlocuteur privilégié de Paul RICOEUR, dans les dernières années de sa vie.

<http://www.bernardmariedupont.com/>



LA SEMAINE BLEUE

Mardi 4 octobre 2016 - 20h 30

Docteur Jean-Marc LAPIANA



« Les soins palliatifs aujourd'hui - La loi LEONETTI-CLEYS »

Par le Docteur Jean Marc LAPIANA
Directeur du Centre de soins palliatifs « **La Maison** » à Gardanne

Le Docteur LAPIANA, confronté dans les années 80 aux victimes du Sida, décide de se consacrer aux soins palliatifs et crée la « **Maison** » de Gardanne. Début juillet 2016 une nouvelle Maison va être inaugurée.

Pour Jean Marc LAPIANA, la priorité réside dans l'accompagnement et dans les décisions collégiales. Le Docteur LAPIANA vous parlera de son expérience au quotidien et des nouvelles avancées apportées par la loi LEONETTI-CLEYS.

<http://lamaisondegardanne.org/>



LA SEMAINE BLEUE

Jeudi 6 octobre 2016 - 18 h

JALMALV MARSEILLE
Jusqu'à La Mort
Accompagner La Vie

Débat avec le Dr EON, anesthésiste
à l'Hôpital de La Timone de Marseille



Le bénévolat d'écoute

« Le bénévole face au cadre légal de la loi Claeys-Léonetti : Accompagner les souffrances »

Béatrice LEGRIS, Présidente

JALMALV MARSEILLE est une association loi 1901. Elle est rattachée à la fédération JALMALV, reconnue d'utilité publique en 1993. Ses valeurs sont la dignité, le respect de la vie et la solidarité. C'est un mouvement associatif laïque, apolitique et aconfessionnel.

Ses objectifs

Accompagner les personnes fragilisées par la fin de vie, le grand âge ou la maladie grave, ainsi que leurs proches
Faire évoluer les attitudes et les comportements face à la mort
Participer au mouvement des soins palliatifs

Ses actions

JALMALV accompagne par l'écoute ces personnes fragilisées dans différentes institutions : hôpitaux, cliniques, EHPAD etc.
JALMALV accompagne également les personnes en deuil individuellement ou en groupe de soutien.
JALMALV organise des séances d'informations grand public sur le droit des malades en fin de vie.
JALMALV sensibilise et forme annuellement de nouveaux bénévoles.

Ses projets

JALMALV souhaite étendre son action à de nouveaux établissements hospitaliers, maisons de retraite, et développer l'accompagnement à domicile.



Antoine GUILLET,
Vice Président



LA SEMAINE BLEUE

Jeudi 6 octobre 2016 - 18 h

JALMALV
Jusqu'à La Mort...
Accompagner La Vie

Débat avec le Dr EON, anesthésiste
à l'Hôpital de La Timone de Marseille



Béatrice Eon

Née le 30 novembre 1957 à Suresnes, mariée et mère de trois enfants. Praticien Hospitalier en réanimation (spécialité Anesthésie – Réanimation), depuis 1990, après avoir été interne et assistant chef de clinique, à l'Assistance Publique - Hôpitaux de Marseille. Ancien membre des comités d'éthique de la Société de Réanimation de Langue Française et de la Société Française d'Anesthésie – Réanimation qui ont contribué aux débats et questionnements sur la fin de vie, le don et la transplantation d'organes, les enjeux éthiques de la recherche biomédicale... membre de l'équipe pédagogique de l'Espace Ethique Méditerranéen dirigé par les Pr Le Coz et Harlé et le Dr Malzac

En tant que professionnel de santé et avant tout citoyenne, il me paraît essentiel de contribuer à informer sur l'évolution du cadre législatif encadrant la fin de vie, afin que chacun comprenne sans ambiguïté les droits et les devoirs des médecins et des malades et leurs enjeux éthiques.

Comité Ethique

Espace Ethique Méditerranéen



LA SEMAINE BLEUE

Vendredi 7 octobre 2016 - 20h

Docteur Di-Malta

Elodie Barbero, psychologue

Guillaume Dahan infirmier coordonnateur



Vendredi 7 octobre à 20h, nous nous retrouverons pour une nouvelle soirée à thème organisée par l'Estelan à l'occasion de la semaine bleue.

Suite au succès des conférences précédentes portant sur la maladie d'Alzheimer et sur les techniques non médicamenteuses nous poursuivons cette année sur le thème de l'accompagnement de la fin de vie.

Les intervenants :

Docteur Di Malta, gériatre et endocrinologue, médecin coordonnateur de l'EHPAD l'Estelan, présentera les différentes possibilités thérapeutiques à disposition au sein de l'établissement. Le but de l'accompagnement est de diminuer les complications physiques et morales en conservant une qualité de vie. Il s'agit de prévenir ou de réduire les symptômes désagréables et douloureux.

Guillaume Dahan, infirmier coordonnateur de l'EHPAD l'Estelan, présentera l'accompagnement non médicamenteux de la fin de vie au sein de l'EHPAD en associant la musicothérapie, la luminothérapie, et l'aromathérapie.

Elodie Barbero, psychologue clinicienne, formatrice en gériatrie, psychologue en EHPAD et en cabinet, présentera les différentes problématiques rencontrées, lors de la fin de vie et comment y faire face. « Dans l'accompagnement de la fin de vie il n'y a pas que la gestion de la douleur physique et émotionnelle du patient mais aussi celle de la famille et des soignants accompagnants ».

L'ESTELAN vous convie en fin de débat à un apéritif dinatoire

Les participants doivent s'inscrire par téléphone au 04 42 50 30 20 avant le mercredi 5 octobre.

<http://www.maison-de-retraite-l-estelan-rognés.fr/>



LA SEMAINE BLEUE



Pour aller plus loin avec...

Michel BILLE,

son éclairage pour cette édition 2016 en suivant le lien

http://semaine-bleue.org/IMG/pdf/semaine_bleue_a_tout_a_ge_faire_socie_te_.pdf

Ses ouvrages

"La société malade d'Alzheimer" Ed. Eres. Mai 2014.

"Lien conjugal et vieillissement" Ed. Eres. Oct. 2014.

"Manifeste pour l'âge et la vie: réenchanter la vieillesse" avec C. Gallopin et J. Polard Ed. Eres.

"La chance de vieillir Essai de gérontologie sociale" Ed. L'Harmattan.

"La tyrannie du bien vieillir" avec D. Martz. Ed. Le Bord de l'eau.

"Dépendance quand tu nous tiens!" Avec D. Martz et MF. Bonicel. Ed Eres. Fév.2014.

Mail: michel.bille86@orange.fr

Blog: <http://lagelavie.blog.lemonde.fr>

[/http://alertes38.org/wp-content/uploads/2012/01/ensemble_a_tout_age_Michel_BILLE.pdf](http://alertes38.org/wp-content/uploads/2012/01/ensemble_a_tout_age_Michel_BILLE.pdf)

Et aussi...

BIBLIOTHÈQUE DE LA HALLE AUX GRAINS
PLACE DE L'HÔTEL DE VILLE
04 42 91 93 29 - WWW.CITEDULIVRE-AIX.COM

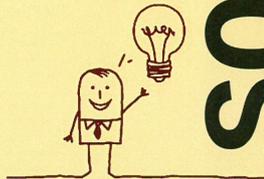


...Ou encore

Présente sur les lieux de conférences, La Petite Librairie vous offre un choix d'ouvrages en partenariat avec la

LIBRAIRIE
GOULARD

SENTIERS PHILOSOPHIQUES SOPHIQUES



COMMENT PENSER
LA MORT ?

BIBLIOGRAPHIE
JANVIER 2016

Pour vous accompagner en chemin, trois façons d'aborder la question :

En douceur, pour les lecteurs intéressés mais souhaitant des écrits abordables par tous.
Avec motivation pour les plus enthousiastes.
Autrement pour découvrir la philosophie différemment.

EN DOUCEUR :

- *Comment affronter la mort ?*
Françoise Dastur, Bayard, 2005
- *Si je n'avais plus qu'une heure à vivre*
Roger-Pol Droit, Odile Jacob, 2014
- *La mort expliquée à ma fille*
Emmanuelle Huisman-Perrin, Seuil, 2002
- *Phédon*
Platon, Ed. Flammarion, 1991
- *Sur la brièveté de la vie*
Sénèque, Ed. Arléa, 1995

AVEC MOTIVATION :

- *La mort : Essai sur la finitude*
Françoise Dastur, PUF, 2007
- *Lettre à Ménécée*
Epicure, in Lettres, Nathan 2009
- *Penser la mort*
Vladimir Jankélévitch, Ed. Liana Levi, 2003
- *La Mort*
Vladimir Jankélévitch, Ed. Flammarion, Coll. Champs Essais, 2008

AUTREMENT :

- *Kant et son kangourou franchissent les portes du paradis*
Thomas Cathcart, Daniel Klein, Seuil, 2010
- *Comment j'ai vidé la maison de mes parents*
Lydia Flem, Seuil, 2004
- *Curriculum mortis*
Lionel Monier, Wendigo films, 2011



LA SEMAINE BLEUE



La Maison des Familles de Rognes... 1er anniversaire !

Mercredi 5 octobre 2016



La Maison des Familles à Rognes

De nombreuses familles éprouvent de plus en plus de difficultés à assumer l'éducation de leurs enfants. Convaincu que les parents solides dans leur rôle d'éducation favorisent l'épanouissement de leurs enfants, la **Maison des Familles de Rognes** interviendra de façon préventive à leurs côtés.

La Maison des Familles de Rognes est un dispositif pour aider les parents mais aussi pour prévenir et trouver des solutions à leurs difficultés.

Plusieurs types de maison existent, inspirée d'un modèle québécois, elles ont fait leurs preuves avec la première ouverture à Grenoble en 2009, elles sont peu présentes dans la Provence et encore moins dans la ruralité.

« Depuis que j'ai eu ma fille, le vide s'est fait autour de moi, j'ai rencontré la solitude. Entre courir pour payer le loyer, aller chercher à manger à la banque alimentaire et tout le reste, je n'ai pas le temps d'être maman, vraiment pas. » Malika, maman

Le principe des Maison des Familles

Ces espaces offrent aux parents **accueil, conseils, orientations, soutiens, rencontres**, afin de prévenir l'apparition de difficultés avec leurs enfants, dans leur couple ou les aider à surmonter une situation délicate.

Lieux de partage entre parents, professionnels et bénévoles pour accompagner les familles dans leur rôle, les Maisons des Familles permettent la valorisation des compétences et des savoirs de chacun.

ENSEMBLE est le maître mot qui guide l'action. L'expérience de l'éducation s'y discute, s'y cherche, s'y partage, de personne à personne, de parents à parents, de parents à enfants, de parents à éducateur. Il n'y a pas d'un côté « ceux qui savent » (les professionnels) et de l'autre « ceux qui apprennent » (les parents).

Le but n'est pas de donner des conseils, d'être dans l'injonction, ce que ces familles subissent déjà beaucoup du fait de leur suivi social, mais d'offrir un espace de convivialité, d'échange, de chaleur, dans lequel on aborde ensemble les questions d'éducation. Les mamans livrent leur expérience, nous, salariés et bénévoles, donnons notre opinion au même titre que les autres. Nous pensons que chaque personne aura la capacité d'en retenir ce qui est bon pour elle. Elisabeth, directrice d'une Maison des Familles



LA SEMAINE BLEUE



Ces structures parient sur la capacité des familles à rechercher collectivement des solutions à leurs problèmes. Entre eux, et avec l'appui de professionnels et de bénévoles, les parents peuvent s'enrichir mutuellement de leurs expériences et ce réassurer sur leur compétence parentale. Les familles accueillies au sein des Maisons des Familles sont partie prenante de la mise en œuvre des missions et des activités proposées. Elles sont donc actrices et non consommatrices.

La Maison des Familles de Rognes se situe dans cette démarche de **co-construction**, les familles restant les premiers éducateurs de leurs enfants.

Dans une salle de l'ancienne école Cours St Etienne, elle complétera le pôle parentalité à coté de la médiathèque et l'association Familles Rurales.

Un accompagnement attentif et respectueux

Les Maisons des Familles déploient différentes activités en fonction des besoins qu'elles identifient avec les familles. L'animation est assurée par des équipes de salariés et de bénévoles, en liens avec d'autres associations ou professionnels sur certains sujets, les familles y sont pleinement associées.

- La mise en place de groupe de paroles, d'ateliers de médiation, de conférences... pour favoriser la rencontre et l'échange entre parents sur les questions d'éducation
- L'organisation de sorties collectives avec les parents et les enfants, le partage de repas, de jeux... pour vivre ensemble (équipes et familles) des expériences éducatives
- L'accompagnement dans la formulation des besoins et dans l'identification des causes des difficultés,
- La proposition de rencontres individuelles et d'ateliers (estime de soi alphabétisation, accès aux droits, santé...),
- L'organisation «d'espaces de répit» pour aider les familles à résoudre leurs difficultés et à améliorer leurs conditions de vie
- La médiation entre l'école (ou la crèche) et les parents lorsque cela est nécessaire,
- La proposition d'accompagnement pour favoriser l'accès des familles aux espaces culturels et administratifs et les aider à créer des liens avec leur environnement.



La Provence – Jeudi 4 Février 2016 –

ROGNES

Tendre la main aux familles en crise

C'est dans la salle de la Maison des familles aux murs repeints, mais au sol restant à rénover, que Jean-Maurice Airaud, adjoint délégué à la solidarité, au logement et à l'emploi, a invité Laure Lamer, de l'association CAFC (Centre Associatif pour Familles en Crise), à présenter son travail.

Le Centre Communal d'Action Social (CCAS) et l'association ont établi un partenariat qui offrira la possibilité à la CAFC de se faire connaître sur le village pour apporter ses solutions.

En présence du maire et président du CCAS Jean-François Corno, la représentante de cette association créée en 1983 et basée à Aix, a ainsi exposé tous les champs, prérogatives et actions que couvrent les membres du CAFC. En premier lieu, la médiation familiale qui intervient dans des situations "de séparation, de recomposition familiale, de différend intergénérationnel, de perte d'autonomie des parents âgés."

Pour cela, elle offre la possibilité de réunir les personnes "en présence d'un tiers impartial afin de discuter des points de désaccord et d'accord." Cette médiation servira à construire "à partir des demandes et des besoins de chacun, une entente orale ou écrite." Et cela peut être engagé avant, pendant ou après toute procédure judiciaire. Elle-même juriste de formation, médiatrice familiale diplômée d'état, Laure Lamer connaît parfaitement le sujet et les peurs qui accompagnent ces moments. "Peur d'être jugé,

regardé. Il y a des craintes, parfois un sentiment d'échec à surmonter." Aussi l'approche psychologique, presque empathique quoi que professionnelle pourrait-on dire, est privilégiée pour qu'à la fin soit "laissée aux personnes la possibilité de prendre les décisions qui leur appartiennent." Il existe deux limites à la médiation : la pathologie et les violences conjugales. Dans ces cas, on procède alors à une réorientation vers un choix de thérapeutes. Mais lorsque l'auteur de violences conjugales est retiré du domicile il a alors la possibilité au sein du CAFC de rencontrer ses enfants. Et c'est l'un des autres versants du CAFC : l'espace de rencontre, avec l'écoute-familles, ainsi que le REPI, rencontres enfants parents incarcérés. C'est d'ailleurs le point commun de cette association pour qui toutes les actions menées proposent aux familles prises dans la tourmente des conflits familiaux d'ouvrir un espace de parole. Elle leur offre tout simplement "un temps d'écoute où chacun peut trouver un professionnel auquel raconter sa vérité particulière." La visée essentielle restant l'enfant. Et l'action se situe auprès de ceux qui l'élèvent "parce que c'est le cadre dans lequel il se construit comme sujet singulier au cœur de notre cité." Cette gamme de possibles est donc offerte aux Rognens qui pourront consulter à la demande, même en dehors des jours de permanence, dans un cadre strictement confidentiel tel que la loi le prescrit.

PPS



Certains des acteurs présents ce jour-là, parmi lesquels l'élu à la solidarité Jean-Maurice Airaud (à gauche).

/PHOTO P.-P.S.



LA SEMAINE BLEUE



« La moindre des petites choses du quotidien à une valeur éducative. Partager un goûter, un jeu, une visite au musée, c'est-à chaque fois l'occasion d'impliquer parents et enfants. » Marc, éducateur

« Evidemment, l'éducation concerne tout autant les pères. Très tôt, nous avons eu envi de les associer. C'est comme ça qu'est né le temps des papas. » Dominique, bénévole

Dans un deuxième temps, la **Maison des Familles de Rognes** devra permettre des collaborations transversales :

- Avec le **CCAS** : pour les projets inter générationnels (lecture un jeune et un sénior, organisation de la fête des grands mères...)
- Avec la **Médiathèque** : organisation dans les locaux d'un ou 2 contes par an le soir
- Avec les associations : celle du Parrainage de Proximité, du Fil en soi, A petits sons...

Enfin, dans un troisième temps, en créant « la journée des Familles » avec tous les acteurs locaux de notre commune.





Pays d'Aix

ROGNES

La Maison des familles pour lutter contre les isolements

La Maison des familles rognenques, inaugurée en octobre 2015, est un lieu ouvert à tous. Situé dans le même bâtiment que la médiathèque, ce havre initié par le CCAS a pour vocation première d'aider les familles en difficulté, mais pas seulement...

Le 29 avril dernier, Solange Jourdan, élue déléguée aux liens entre les générations et Jean-Maurice Airaud, adjoint aux affaires sociales et vice-président du CCAS, étaient invités à l'Espace des libertés, à Aubagne, par Guy Bocchino, président de l'association Aclap (Accueil et aide aux personnes âgées) et Hélène Tric, adjointe à la politique en faveur des seniors de la ville d'Aubagne, dans le cadre d'une journée européenne, pour signer une charte de partenariat avec le Réseau intergénérationnel.

Une large palette de services

En plus de la ville de Rognes, d'autres partenaires (le conseil régional, l'association Santé ressources pluriel ; le Pôle infos seniors 13 Garlaban-Calanques ; les Jardins d'Arcadie ; la société JCM Santé) ont signé cet accord, qui marque une volonté d'agir au niveau départemental en facilitant les rencontres entre générations ainsi que la collaboration entre institutions. L'enjeu est de taille : faire reculer le repli sur soi des habitants, notamment dans le territoire rural.

Le 5 octobre prochain, durant la Semaine bleue, sera fêté le premier anniversaire de la Maison des familles. La présence du pré-



À l'Espace des libertés, à Aubagne, les élus rognens ont pu présenter la Maison des familles, lieu de lutte contre l'isolement et de rencontre entre générations.

7 PHOTO DR

sident de l'Aclap, marquera la volonté communale de construire à Rognes un vivre ensemble non seulement intergénérationnel mais aussi interinstitutionnel.

Ce que l'on trouve à la Maison des Familles ? Accueil, orientation, soutien, prévention, conseils, rencontres, conférences et ateliers autour de la parentalité, médiations... Ainsi se dessine un espace convivial d'échanges et de chaleur humaine où l'on apprend à vivre ensemble.

Professionnels et bénévoles y interviennent dans le but

d'organiser le quotidien et le futur de familles en difficulté ou simplement désireuses de participer à la vie du village.

Les diverses activités : les Nouveaux de Rognes (deux journées par semaine) ; une permanence de médiation familiale (tous les troisièmes jeudis du mois, le matin, sur rendez-vous) ; le Café parents (mercredi matin, samedi matin et selon besoins) ; les Conférences de 18h (petite enfance, adolescence, intergénération, juriste, psychologue...) ; des ateliers parentalité (3 ou 4 fois par an, sur des thèmes proposés par les parents) ; une psy-

chologue professionnelle (les lundis matin, sur rendez-vous)...

En mai, la Maison des Familles rognenques organise trois journées spéciales. Le 25 : repas des seniors l'Âge d'or ; le 26 : conférence sur La communication bienveillante, ou comment se faire écouter sans crier ; le 27 : la fête des Voisins, autour du boulo-drome et d'un barbecue.

A.B.

Renseignements et coordination :
Véronique Greffe, ☎ 04 86 68 60 60
ou v.greffe@rognes.fr



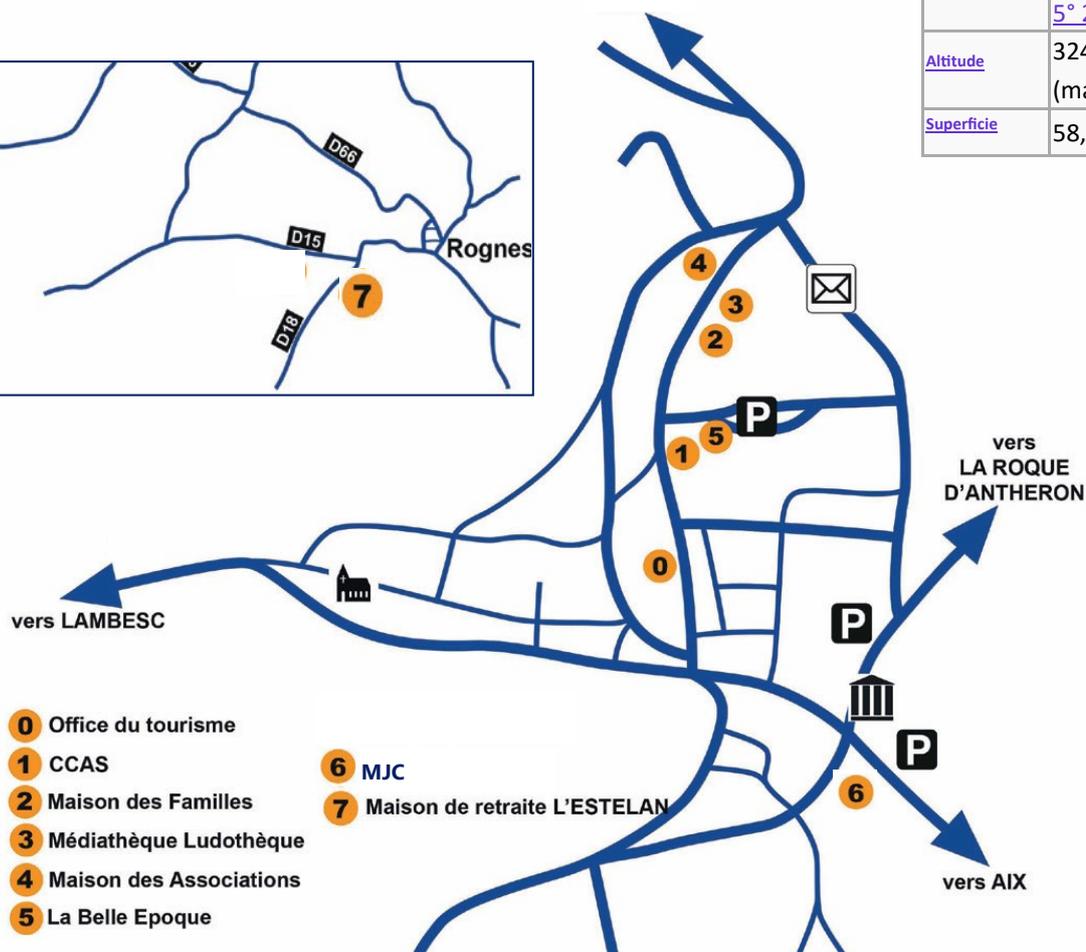
NOUS TROUVER...



<http://www.ville-rognès.fr/>

Carte michelin

Coordonnées	43° 39' 52" Nord 5° 20' 48" Est
Altitude	324 m (min. : 160 m) (max. : 501 m)
Superficie	58,32 km ²



SUIVEZ LES FLECHES

LA SEMAINE BLEUE



LA SEMAINE BLEUE



PETITS ET GRANDS... TOUS INVITES !



Toutes ces conférences seront suivies d'échanges ainsi que de la dédicace des ouvrages par leur auteur.

Pour que ces temps soient des plus agréables et conviviaux possibles et faciliter la qualité de votre accueil, nous souhaiterions connaître votre intention de venir :

1- en notant les n° des conférences qui vous intéressent (vous les trouverez en page 9)

2- en confirmant votre présence le mercredi 5 octobre au pot convivial offert à partir de 18h pour fêter avec nous le premier anniversaire de la Maison des Familles de Rognes.

par courriel : semainebleue.rognés@gmail.com

notre adresse postale :

Centre Communal d'Action Sociale

Semaine Bleue

20 cours St Etienne - 13840 ROGNES

REJOIGNEZ-NOUS ET SUIVEZ NOS ACTIVITES sur nos pages FACEBOOK : CCAS ou MAISON DES FAMILLES ou bien encore sur notre BLOG CCAS

